

La troisième année de Barbie

KLAUS BARBIE, aujourd'hui âgé de 72 ans, a entamé sa troisième année de détention à Lyon où il attend son procès prévu pour la fin de cette année ou au début de 1986.

Le symbole de Montluc
En février 1983, après quelques jours d'incarcération « symboliques » au fort Montluc de Lyon, où il avait lui-même conduit de nombreux résistants, l'ancien chef de la gestapo lyonnaise devait être transféré à la prison Saint-Joseph, dont tout un périmètre a été transformé pour isoler totalement ce prisonnier hors série.

« Je viens de faire un long voyage. Je suis fatigué, j'ai une polynérite et je préfère attention sur le fond », avait alors déclaré Barbie au juge Christian Riss, quelques minutes seulement après son arrivée à Lyon. En fait, l'ex-haut-fonctionnaire nazi, avec l'aide de son barreau, Jacques Vergès, du barreau de Paris, a eu à répondre, sans résister pendant 23 mois aux multiples questions du juge Riss. « Je tiens à tout à une telle tâche », avouait magnifiquement le dossierier. Aujourd'hui, le dossierier a été coté « mais il risque d'être jugé comme très incomplet par des nombreux résistants qui auraient aimé que l'on évoque diverses grandes énigmes de la guerre et notamment les circonstances de l'arrestation et de la disparition de Jean Moulin.

Que sait-il ?

Certains résistants auraient également souhaité que soient évoquées les disparitions de beaucoup de ceux qui furent arrêtés par les services de Barbie et de son supérieur direct à Lyon, le colonel Knibb, dans les derniers jours de la guerre. Pourtant, il n'en sera



C'était il y a deux ans : l'arrivée à la prison

pas question lors du procès, la fort du procès sera l'évocation de la rafle, à Lyon, au siège de l'Union générale des Israéliques de France (UGIF). Une centaine de personnes devait être appréhendée à cette occasion et se retrouver dans les locaux de la prison. Robert Badinter, ministre de la Justice, déportées avant le procès, déportées avant le procès.

Sur le « dernier train de la mort », qui quitta le fort Montluc le 11 août 1944, Barbie sera aussi longuement interrogé ce jour-là, sans espoir de retour vers Auschwitz et Ravensbrück.

« Pleine à craquer »

Au total, 100 constitutions de parties civiles ont été reçues par le juge Riss et cela pose des problèmes pour l'accueil dans la salle vêtue de la cour d'Honnore.

Journal Rhône-Alpes, 6 février 1985. Photographie de l'entrée de Klaus Barbie à Montluc en février 1983.

Dans cet article, la déportation et la Solution Finale apparaissent comme les principaux enjeux du procès à venir. Grâce à l'action de Serge et Beate Klarsfeld et à celle de l'association des Fils et Filles des déportés Juifs de France, l'arrestation de Klaus Barbie en Bolivie permet l'organisation à Lyon d'un procès où les témoins eurent un rôle essentiel.

© Fonds Permezel, CHRD.

Le PATRIOTE Résistant du Rhône

PÉRIODIQUE DES DÉPORTÉS, INTERNES, VEUVES ORPHELINES ASCENDANTS, FAMILLES DES VICTIMES DE LA BARBARIE NAZIE



REDICTION ADMINISTRATION : FANGLIER P. - 63, rue Dunois - LYON (3^e)

Téléphone : 04 78 20 02 13 - 02 13 02 20 01

N° 168 - Mai 1987

Notre Dispensaire GABRIEL-FLORENCE

63, rue Dunois - LYON-3

HORAIRE DES CONSULTATIONS

LUNDI	de 14 h 30 à 18 h 30 : Dr HUSSON, Méd. générale.
MARDI ET MERCREDI	de 17 h à 19 h : Dr SIMON, Méd. générale.
JEUDI	de 10 h à 12 h : Dr AIGON, Cardiologie.
	de 14 h 30 à 18 h : Madame Dr COUTTENCEAU, Méd. gén.
VENDREDI	de 14 h 30 à 18 h : Madame Dr COUTTENCEAU, Méd. gén.
SAMEDI	de 10 h à 12 h : Dr SIMON, Méd. générale.

SOINS AUXILIAIRES
PIQUES - PANSEMENTS - PRISES DE SANG - AEROSOLS - ELECTROCARDIOGRAMMES
VACCINATIONS, etc.

Pour les Anxieux, prescription uniquement du traitement sur prescription médicale et sur avis du médecin.

Seul lundi matin et samedi après-midi. Du 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h

SUR RENDEZ-VOUS - Tél. 600835

écrit au Secrétaire du Dispensaire, s'il n'est possible de venir à l'avance de façon à pouvoir venir répondre pour soi-même.

